
<u>Nombre de membres en exercice</u> : 11	Séance du lundi 18 avril 2016
<u>Présents</u> : 11	L'an deux mille seize et le dix huit avril le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 07 avril 2016, s'est réuni sous la présidence de Pierrot WINKEL Sont présents : Pierrot WINKEL, Michel GACKEL, Claude GRASSER, Pascal WEBER, Denis WINKEL, Denis LANG, André LENGENFELDER, Martin LAUGEL, Cora KLEIN, Martine HANSZ, Sandrine SNEIJ
<u>Votants</u> : 11	Représentés : Excusés : Absents :

Objet: Bilan des travaux à la salle polyvalente, avenants et travaux supplémentaires - DE 2016 018

- *Vu les marchés à procédure adaptée conclus pour les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente,*
- *Vu la nécessité de travaux supplémentaires et vu que ces travaux n'étaient pas prévus aux marchés initiaux,*
- *Vu les propositions d'avenants aux marchés établies par les entreprises et validées par M. FOURNAISE maître d'oeuvre,*

Lot 1 : Gros œuvre –plâtrerie : CDM, Reichshoffen

Marché de base : 29 410,05 € HT ; 35 292,07 € TTC

Montant des travaux : 27 250,05 € HT ; 32 700,07 € TTC

Moins-value : 2 160,00 € HT ; 2 592,00 € TTC soit moins 7,35 %

La moins-value résulte de travaux non effectués : dépose de l'escalier du local de stockage et agrandissement de 2 ouvertures de portes non réalisés.

Lot 2 : Installations sanitaires, carrelage : RCBC, Mommenheim

Marché de base : 25 785,91 € HT ; 30 943,09 € TTC

Montant des travaux : 30 734,68 € HT ; 36 881,62 € TTC

Plus-value : 4 948,77 € HT ; 5 938,53 € TTC soit plus 19,18%

La plus-value est due au remplacement total de la distribution d'eau (env. 3 200 € TTC) et de surfaces carrelées supplémentaires (env. 2 750 € TTC).

Lot 3 : Electricité : EIE, Haguenau

Marché de base : 13 692,83 € HT ; 16 431,40 € TTC

Montant des travaux : 13 692,83 € HT ; 16 431,40 € TTC

Pas d'avenant.

Lot 4 : Menuiserie intérieure : Grasser-Wagner, Ohlungen

Marché de base : 9 445,06 € HT ; 11 334,07 € TTC

Montant des travaux : 13 082,06 € HT ; 15 698,47 € TTC

Plus-value : 3 637,00 € HT ; 4 364,40 € TTC soit plus 38,5%

La plus-value est due au remplacement des cabines des WC.

Lot 5 : Elévateur : Est-Ascenseur, Strasbourg

Marché de base : 8 090,00 € HT ; 9 708,00 € TTC

Montant des travaux : 8 090,00 € HT ; 9 708,00 € TTC

Pas d'avenant

Lot 6 : Aménagements extérieurs : Willem, Surbourg

Marché de base : 21 340,35 € HT ; 25 608,42 € TTC

Montant des travaux : 22 776,95 € HT ; 27 332,34 € TTC

Plus-value : 1 436,60 € HT ; 1 723,92 € TTC soit plus 6,7%

La plus-value est due à la pose de 2 siphons.

Lot 7 : Ferronnerie : Gieck, Haguenau

Marché de base : 8 255,50 € HT ; 9 906,60 € TTC

Montant des travaux : 8 845,50 € HT ; 10 614,60 € TTC

Plus-value : 590,00 € HT ; 708,00 € TTC soit plus 7,5%

La plus-value est due à la mise en place d'une lisse supplémentaire sur le garde-corps et les fermetures latérales de l'escalier vers le stand de tir.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les avenants aux marchés avec les entreprises mentionnées ci-dessus d'un montant de 8 452,37 € HT soit 10 142,85 € TTC,
- **DECIDE** d'inscrire les dépenses à l'article 21318 du Budget 2016,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au paiement des travaux.

Objet: Acceptation d'un don des Associations Réunies de Huttendorf - DE 2016 019

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** le don de 6 500,00 € versé par les Associations Réunies de Huttendorf dans le cadre d'une participation à l'achat d'équipements pour la salle polyvalente.

Objet: Aménagement paysager centre du village - DE 2016 020

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du centre du village, l'entreprise GOTTRI a réalisé des travaux d'aménagement de talus. Ces travaux n'ont pas fait partie du marché. La facture d'un montant de 9 819,24 € TTC est à valider par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ de verser la somme de 9 819,24 € TTC à l'entreprise GOTTRI pour les travaux d'aménagement de talus.**

Objet: Demande de retrait du syndicat AGEDI - DE 2016 021

Il est proposé au Conseil Municipal de se retirer du Syndicat Intercommunal Agedi dont la prestation ne sera plus utilisée au 1^{er} juillet 2016.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur Agedi, la délibération décidant le retrait doit être transmise avant le 31 janvier de l'année concernée pour que le Syndicat prenne acte de la demande sans pouvoir s'y opposer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **SOLLICITE le retrait de la communauté de communes du Syndicat Intercommunal AGEDI à compter du 1^{er} janvier 2017.**

Objet: Signature d'un contrat de licence pour le logiciel COSOLUCE - DE 2016 022

Dans un souci de cohérence et d'harmonisation avec les communes de la Communauté de Communes de la Région de Haguenau, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer un contrat de licence pour le logiciel COSOLUCE – Pack Premium.

Le logiciel COSOLUCE offre une palette de logiciels qui peuvent être acquis sous forme de «Packs» complets. La licence COSOLUCE est une licence «site». Elle est donc d'office multipostes et sans supplément de coût du moment qu'il s'agit de la même installation et du même serveur.

Coût de l'abonnement annuel : 1 515,04 € HT soit 1 818,05 € TTC

L'abonnement sera offert du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 si le démarrage s'opère en juillet 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis pour la licence COSOLUCE de la gamme COLORIS.**

Objet: Acquisition d'une imprimante multifonctions - DE 2016 023

Monsieur Gackel fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer l'imprimante de l'école primaire, qui nécessite de plus en plus de réparations. Il est proposé de transférer l'imprimante du secrétariat de la mairie à l'école et d'en acquérir une nouvelle pour le secrétariat selon le devis établi par EST REPRO.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'acquérir une imprimante multifonctions avec la fonction tri et agrafage en coin pour un montant de 3 631,95 € HT soit 4 358,34 € TTC.**
- **DECIDE d'inscrire cette somme en investissement au compte 2183 du budget 2016.**

Objet: Convention de mise à disposition du véhicule communal de Morschwiller au profit des communes de Berstheim, Huttendorf et Wahlenheim - DE 2016 024

L'agent technique, mis à disposition par la CCRH travaille sur 4 communes : Morschwiller, Berstheim, Huttendorf et Wahlenheim. Pour ces différents déplacements il utilise le véhicule Renault Kangoo qui appartient à la commune de Morschwiller.

Après s'être réunis, les 4 maires se sont mis d'accord sur une convention de mise à disposition du véhicule (ci-jointe).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition du véhicule communal au profit des communes de Berstheim, Huttendorf et Wahlenheim,
- **DECIDE** d'inscrire les dépenses liées à cette mise à disposition au compte 62878 du budget.

Objet: Convention de mise à disposition du tracteur communal de Huttendorf au profit de la commune de Morschwiller - DE 2016 025

L'agent technique, mis à disposition par la CCRH utilise le tracteur appartenant à la commune de Huttendorf pour travailler à Morschwiller.

Après s'être réunis, les 2 maires se sont mis d'accord sur une convention de mise à disposition du véhicule (ci-jointe).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

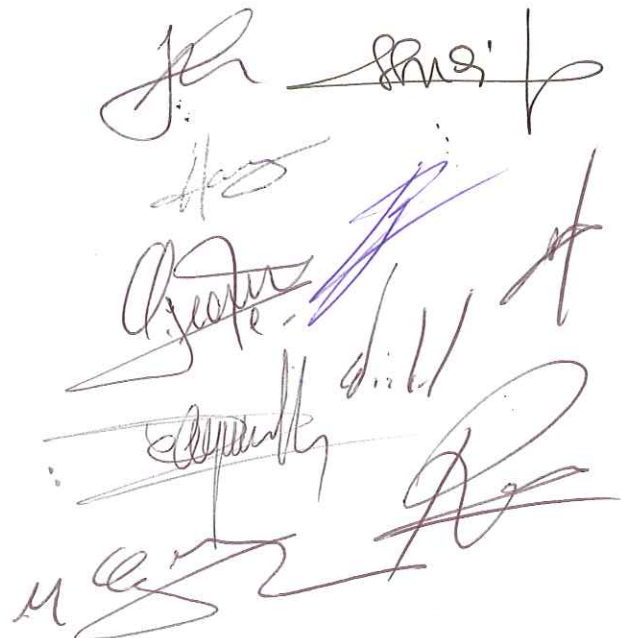
- **APPROUVE** la convention de mise à disposition du tracteur communal de Huttendorf au profit de la commune de Morschwiller,
- **DECIDE** d'inscrire les recettes liées à cette mise à disposition au compte 70878 du budget.

Le Maire :

W. H.

Lu, approuvé et signé,

Les Conseillers :

A collection of approximately seven handwritten signatures in black ink, arranged in a vertical column on the right side of the page. The signatures vary in style and legibility, representing the council members.